



PROJET D'ECOLE 2010 / 2013

Ecole Henriette BONIN

Route de la Pérouse
B.P. 1388 Saint-Pierre
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Téléphone : 05 08 41 40 13
Télécopie : 05 08 41 57 03
E-mail : hbonin@cheznoo.net

I / Présentation de l'école Henriette BONIN

A / l'organisation pédagogique

Depuis la rentrée 2000 / 2001, cette école des quartiers périphériques de la commune de Saint-Pierre présente des effectifs en constante progression. Ainsi, une nouvelle classe a été ouverte en 2001, puis une seconde en 2006. L'école accueille tous les enfants âgés de 2 à 8 ans (cycles 1 et 2) sur le principe «1 classe - 1 niveau» et comprend aujourd'hui 6 classes.

Le tableau suivant présente l'évolution des effectifs pour les 12 dernières années (comptabilisés le jour de la rentrée). S'ils ont augmenté légèrement et régulièrement, cette tendance a sans doute atteint un maximum.

Aujourd'hui, il y a en moyenne 16 élèves par classe. Ce nombre constitue une bonne moyenne au regard des autres établissements scolaires primaires et maternels de l'Archipel.

1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
36	64	74	81	79	81	82	83	84	85	87	94

La répartition des élèves (94) est la suivante (1er septembre 2010) :

Très Petite Section : 19 élèves

Titulaire de la classe : Sandrine Renault (Professeur des Ecoles)

Petite Section : 12 élèves

Titulaire de la classe : Christelle Lapaix (Professeur des Ecoles)

Moyenne Section : 23 élèves

Titulaire de la classe : Marie-Lise Detcheverry (Professeur des Ecoles)

Complément de services : Marie-Paule Lemaine (Contractuelle - 20 %)

Grande-Section : 18 élèves

Titulaire de la classe : Adeline Capandeguy (Professeur des Ecoles)

Complément de services : Clotilde Lenormand (Professeur des Ecoles - 20 %)

Cours Préparatoire : 13 élèves

Titulaire de la classe : Michèle Sabarots (Professeur des Ecoles)

Cours Élémentaire 1ère année : 9 élèves

Titulaire de la classe : Frédéric Beaumont (Professeur des Ecoles - directeur)

Complément de services : Clotilde Lenormand (Professeur des Ecoles - décharge de direction)

En outre, une enseignante-remplaçante contractuelle est basée à l'école. Il s'agit de madame Laure PETITPAS.

B / Les moyens humains

a) Le personnel de l'Education Nationale

Il y a 8 enseignants en poste dans cette école :

- 6 enseignants titulaires répartis dans les classes ;
- 1 enseignant contractuel remplaçant («brigade») ;
- 1 enseignant titulaire assurant des compléments de temps partiels ;
- 1 enseignant contractuel assurant des compléments de temps partiels ;

Il n'y a plus d'assistante d'éducation recrutée par l'Education Nationale. Cette personne assurait l'encadrement de l'atelier informatique et la gestion de la Bibliothèque-Médiathèque.

Le directeur bénéficie de deux demi-journées de décharge pour assurer les tâches administratives. Il est remplacé par un enseignant titulaire.

b) Le personnel de la «Caisse des Ecoles»

Deux A.T.S.E.M. et deux agents techniques titulaires à temps plein sont mises à la disposition de l'équipe éducative dans la journée dans chaque classe maternelle pour remplir les tâches d'assistante maternelle. Cette aide nécessaire, qui bénéficie aux enfants, est appréciée par les enseignants.

Dans la mesure où l'école, en plus, propose aux 6 niveaux un service de garderie municipale le matin à partir de 7 h 55, le midi jusqu'à 12 h 05 et le soir jusqu'à 17 h 35 et un service de goûters dans les classes maternelles, ce nombre d'agents peut apparaître insuffisant pour assurer un entretien optimal du bâtiment et un encadrement sécuritaire.

C/ Les moyens matériels

a) Les locaux

L'école possède 6 salles, un vaste préau comprenant des structures de jeux qui ont été financées par la commune (50%) et l'Etat (50 %) en 2002, un atelier polyvalent qui est affecté au R.A.S.E.D., une cuisine équipée (qui sert aussi de garderie), et une salle de repos. Une petite pièce est utilisée comme B.C.D. mais sa surface est très insuffisante.

Récemment, la Mairie, afin essentiellement de pallier à des contraintes de ménage, a décidé de réduire la surface du préau (- 17 %). Cette mesure est incohérente avec la réalité des effectifs de l'école (+ 20 %).

Par ailleurs, en raison de l'ouverture d'une sixième classe, l'école ne dispose plus de sa salle polyvalente qui accueillait «l'atelier informatique», «l'atelier musique», la B.C.D. et la garderie.

Il n'y a plus d'atelier informatique dans l'école.

Le manque de locaux conduit donc à une gestion difficile des salles.

b) La cour de l'école

Elle est dotée d'un vaste espace de jeux. Des structures ludiques ont été aménagées. Dans un proche avenir, l'espace demandera à être davantage sécurisé.

c) Le matériel

Les divers équipements disponibles dans l'école ne sont plus en bon état ni en nombre suffisant (tapis, jeux, vélos, matériel hi-fi, magnétoscope). Ils sont vétustes. Différentes demandes ont été effectuées auprès de la Mairie afin d'envisager leur renouvellement progressif dès 2011.

II / Le projet de l'école Henriette BONIN pour les années 2010 à 2013 : les «incontournables»

Le projet de l'école Henriette BONIN se conformera aux instructions officielles du Ministère de l'Education Nationale.

Les enseignants ont tout de même privilégié cinq actions (chapitre III) qui permettront de singulariser la politique éducative de cet établissement dans l'intérêt des enfants.

Ce projet tiendra compte de certaines spécificités culturelles de l'Archipel.

A / Le dépistage et le suivi des enfants en difficulté par une remédiation active dans la concertation.

Depuis quelques années, et dans l'attente de la mise en place de la «Maison de l'Autonomie», le Service de l'Education Nationale a mis en place une commission territoriale de l'éducation spéciale (C.T.E.S.), un service de santé scolaire et un réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté (R.A.S.E.D).

Le R.A.S.E.D. regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue scolaire qui travaillent en collaboration avec les enseignants dans toutes les écoles publiques de l'archipel. Il permet de répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves et constitue donc un dispositif ressource complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques. Il participe également à la mise en place d'actions de prévention et à l'intégration des enfants en situation de handicap.

Notre école mettra encore à profit l'existence de ces différents dispositifs pour les enfants.

Quand une remédiation spécifique sera nécessaire, les enseignants réuniront les parents pour solliciter l'intervention la plus adaptée. Les décisions seront prises en concertation dans l'intérêt des enfants.

Comme le préconisent les textes, les enfants de l'école peuvent bénéficier d'une aide personnalisée (A.P.E.) de 2 heures. Le nombre de séances hebdomadaires et leurs durées sont variables selon les enfants et les enseignants. Les enfants des classes maternelles pourront par exemple profiter d'ateliers langage.

B / Une équipe pédagogique et des parents partenaires

La qualité des relations entre les parents et l'équipe éducative de l'école Henriette BONIN sera privilégiée. Les parents doivent, à l'instar de leurs enfants, se sentir bien dans cette école. L'écoute, le dialogue, la qualité des relations humaines doivent constituer des atouts supplémentaires pour l'établissement. Les parents doivent réellement se sentir membres de la communauté éducative.

Relations avec les parents :

- Réunion de rentrée proposée dans les premières semaines suivant la rentrée des classes (présentation des personnels, du fonctionnement de la classe et de l'école, des projets sur l'année scolaire,...)
- Au moins deux rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire.
- Participation des parents à des ateliers et aux sorties éducatives.

C / Un respect mutuel

Il apparaît que trop d'enfants dans la société d'aujourd'hui soient en rupture avec d'autres enfants ou des adultes. Les notions de respect à l'égard des autres, des biens collectifs ou de l'environnement se dégradent.

Pour lutter contre ces dérives, les enseignants s'efforceront de renforcer cette notion de citoyenneté responsable. Dans leur classe, tout au long des 6 années qu'ils passeront logiquement dans cette école, les enfants seront donc sensibilisés à ces questions.

Par exemple, il conviendra de :

- Identifier rapidement les adultes de l'école (prénoms et fonctions dans l'école).

- Mettre en place des règles de vie (respect des autres et du matériel) connues de tous les enfants parce qu'élaborées avec eux (affichage en classe et dans le cahier de vie pour expliquer aux parents).

- Savoir aussi appliquer ces règles de vie à l'extérieur de l'école.

- Favoriser l'entraide entre les enfants (le plus rapide peut aider un camarade à...)

- Faire des grands les tuteurs des petits.

- Apprendre à respecter le temps de parole de chacun en petit groupe.

- Savoir dire " bonjour" le matin en entrant en classe ou à quelqu'un qui entre dans la classe , "merci "et "au revoir".

- Saluer systématiquement un adulte qui entre en classe, tenir une porte pour un autre enfant, un adulte.

- Ne pas s'immiscer sans la permission dans la conversation d'un adulte.

* Lutter contre les xénophobies

L'établissement sera très vigilant dans ce domaine. Des actions nombreuses (échanges avec d'autres enfants de pays différents, participation à des campagnes nationales, etc.) seront encouragées.

* Respecter des biens collectifs :

Trop d'adolescents désœuvrés endommagent ou détruisent des biens collectifs (jeux, espaces verts, parterres de fleurs) souvent mis à la disposition des plus jeunes.

Ces actes sont parfois commis par des proches de ceux qui fréquentent l'école. Une éducation à long terme devrait pouvoir conduire à une réduction de ce phénomène regrettable à Saint-Pierre.

Nos élèves seront donc sensibilisés à la valeur des investissements, à la chance de pouvoir en disposer, à la nécessité de les protéger, de les maintenir en état... Ces petits, grands de demain, ne tomberont peut-être plus dans les excès de leurs aînés.

D / Le respect de l'environnement.

Toujours dans le même esprit, au-delà du respect pour les autres, les enseignants veilleront à responsabiliser les enfants afin de préserver leur environnement proche. Ce bien collectif, particulièrement fragile sur le territoire de Saint-Pierre et Miquelon, ne peut plus tolérer aucun excès. Il devra être expliqué puis compris pour être mieux préservé.

Pour tous les enseignants, il va de soi que les thèmes du «développement durable» de la «protection et du respect de l'environnement» ou de la «valorisation des déchets» seront donc au coeur de l'école et devront servir de support à de multiples activités pluridisciplinaires.

Les enfants seront par exemple préparés à :

- Repérer dans l'environnement proche de l'école des éléments de pollution.
- * Dans la cour de l'école ;
- * Le long de la route de Ravenel ;
- * Sur la plage ;
- La notion de gaspillage.
- Lister des «gestes qui sauvegardent l'environnement».

Les enfants visiteront systématiquement les expositions consacrées à l'environnement, à la faune et à la flore dans l'Archipel.

E / L'amélioration du langage oral.

L'apprentissage du langage est un « aspect fondamental de l'enseignement en maternelle ». Il est attesté que les difficultés scolaires et les difficultés ultérieures de nombreux élèves ont leur source dans le maniement du langage. Au sein de notre école, il a été constaté une grande disparité dans le niveau des enfants aussi bien au point de vue de la richesse du vocabulaire que de la syntaxe des phrases.

Les actions :

- Dépister dès le début de l'année les difficultés de langage. L'orthophoniste interviendra systématiquement en «Moyenne Section» et sur demande des enseignants dans les autres classes.
- Mettre en place prioritairement en maternelle des ateliers spécialisés dans le cadre de l'A. P. E.
- Proposer des ateliers langage et de compréhension orale par groupe de besoin avec l'intervention du RASED.
- Pratiquer régulièrement des « dictées à l'adulte » (langage amélioré dans la relation avec l'adulte) mais aussi les « saisies » (transcription du langage oral) pour évaluer, conserver une trace des productions de l'enfant.
- Utiliser l'enregistrement des productions verbales de l'enfant puis l'écoute pour y apporter des améliorations.
- Pratiquer un « Quoi de neuf ? » quotidien pour raconter un événement vécu, s'exprimer devant un groupe.
- Pratiquer des ateliers pour « faire parler une marionnette ».
- Dans le domaine du vivre ensemble organiser de petits débats après la récréation pour régler les conflits, apprendre à argumenter.

- Favoriser l'écoute en utilisant des supports variés et de différents horizons (développement de la BCD) mais aussi acquérir une culture commune en mettant l'accent sur les contes traditionnels.

- Multiplier les situations où les échanges se font entre enfants de différents âges (tutorat entre les classes, correspondance) et également des échanges avec des adultes extérieurs introduits dans l'école dans le cadre de projets.

- Utiliser le cahier de vie en maternelle pour favoriser les échanges entre l'école et la famille.

F / L'initiation à la sécurité routière et domestique.

Des actions seront menées pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences dans ces domaines. Une collaboration avec la gendarmerie est menée tous les ans. Malgré les limites du réseau routier dans l'Archipel, trop d'accidents de la circulation surviennent.

De manière systématique, les enfants de l'école seront associés aux campagnes menées localement sur ce sujet.

De même, une initiation sur les risques domestiques sera menée dans toutes les classes. Les principaux objectifs seront de savoir identifier les dangers, les prévenir et en cas d'accident savoir appeler les secours en précisant les circonstances, le lieu, l'apparent niveau de gravité et exécuter certains gestes simples (stopper une hémorragie nasale, calmer une douleur due à brûlure, etc.). Des négligences, souvent provoquées par le feu, entraînent trop souvent des drames.

G / L'ouverture vers les cultures.

L'école doit permettre aux enfants d'assimiler les savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter - mais aussi permettre à chaque enfant d'acquérir un esprit critique. Il doit savoir s'ouvrir aux autres et à l'art sous toutes ses formes.

Saint-Pierre et Miquelon est un territoire isolé. Les arts et les artistes majeurs n'y sont pas suffisamment accessibles.

L'école doit donc devenir un relais complémentaire dans le domaine culturel.

Nos élèves sont aussi des petits français, des petits européens, des citoyens du monde. A cet égard, ils doivent, au même titre qu'un petit métropolitain partager la culture la plus éclairée basée sur des valeurs artistiques communes.

Le «Projet Chicago» (Chapitre II point A) permettra de répondre à ces objectifs.

Nous veillerons à ce que nos élèves, année après année, soient initiés à différentes formes d'expressions artistiques afin de s'enrichir, de s'imprégner. Nous veillerons à ce qu'ils se construisent un esprit critique, une soif de découvertes sans exclusive.

Quelques actions possibles

- Visiter les expositions locales, fréquenter la bibliothèque municipale.

- Visiter des musées virtuels sur Internet.
- Faire venir des intervenants extérieurs dans les classes pour animer des activités nouvelles.
- Multiplier et élargir l'éventail des supports vidéo et audio présentés aux enfants.
- S'inspirer des différentes techniques pour créer, réinvestir ses connaissances et ses découvertes.
- Ecouter régulièrement de la musique classique. Connaître quelques compositeurs célèbres (Mozart, Beethoven, Vivaldi, Bach, Ravel).
- Ecouter des musiques du monde et les associer à un peuple représenté sur le planisphère géant situé dans le préau.
- Croiser les apprentissages des arts et de la littérature de jeunesse. Connaître des oeuvres classiques de la littérature afin d'acquérir une culture commune (promotion de la «lecture en réseau»).

H / Le site internet de l'école

Vitrine de l'école, des activités proposées par les enseignants et des travaux des enfants, ce site est géré par un ancien enseignant de l'école, monsieur Christophe Marciniak.

Il est régulièrement mis à jour.

Ce site est visité et apprécié des internautes pour ses vertus pédagogiques. Il permet aussi de nombreux échanges entre les enseignants, entre les parents d'élèves et l'école et entre les familles des enfants vivant à l'extérieur du Territoire et l'école.

Son rôle social est prépondérant.

L'équipe pédagogique continuera à le faire vivre et à le financer même si son financement devait être menacé.

L'adresse du site : <http://www.ecolehbonin.fr/>

III/ Le projet de l'école Henriette BONIN pour les années 2010 à 2013 : «La couleur de cette école»

Dans l'intérêt de ses élèves, de leur éveil, de leur culture, l'école Henriette BONIN entend se singulariser à travers 5 actions spécifiques :

A / L'apprentissage de l'anglais à l'école

Afin de tenir compte de cette réalité géopolitique, les élèves de l'école Henriette BONIN suivent des cours d'anglais de la «Grande Section Maternelle» au «Cours Elémentaire». Ils ont été réclamés par les enseignants.

Cet enseignement «pilote» à Saint-Pierre et Miquelon a, depuis longtemps, donné satisfaction.

Le Conseil Territorial, qui a bien mesuré les enjeux culturels et économiques de cet apprentissage, a décidé de soutenir cet enseignement depuis 2010. Via une association, il prend en charge financièrement les services d'une intervenante anglophone agréée qui est mise à disposition dans les écoles publiques de Saint-Pierre.

Pour autant, à terme, et comme cela l'était encore dans un passé récent, l'école souhaite élargir cette initiation à tous les enfants de l'école et cela dès la «Très Petite Section».

Pour y parvenir, avec l'appui d'intervenants expérimentés d'origine anglophone, garants d'un enseignement de qualité, il conviendra de trouver des financements complémentaires.

B / En avant la musique !

L'école présente régulièrement des spectacles à l'occasion des fêtes de Noël ou de fins d'années. Si les enseignants sont polyvalents, ils ne sont pas pour autant des «spécialistes».

Jusqu'en 2009, des intervenants rémunérés par la Mairie de Saint-Pierre assuraient l'initiation musicale.

Depuis 2010, l'Association du Groupe Scolaire Henriette BONIN prend le relais. Grâce aux actions de l'équipe éducative, au soutien de partenaires privés et à une prise en charge ponctuelle par la «Caisse des Ecoles» de l'animatrice en fonction de projets, une animatrice musicale assiste les enseignants dans l'enseignement de la musique dans toutes les classes : découverte des instruments, des compositeurs, chants, rythmes, danses.

C / Le projet d'échange avec le lycée Français de Chicago

Dans un esprit d'ouverture vers le monde extérieur à travers des activités culturelles, depuis 2008, l'ambition de l'école est d'amener chaque année à Chicago les enfants du Cours Elémentaire dans le cadre d'une coopération active avec le «Lycée Français de Chicago» dont les classes primaires sont dirigées par un enseignant natif de l'Archipel.

Sur le plan local, ce projet a d'autres atouts :

- Un aspect humain : Cette action avec le Lycée Français de Chicago permet de générer des relations amicales entre les familles Saint-Pierraises et celles de Chicago et de manière générale de favoriser de nombreux échanges entre les enfants de Saint-Pierre et de jeunes américains ;

- Un rappel historique : A l'époque de la Prohibition (1920 / 1930), il existait déjà des relations entre les deux villes dans un contexte «frelaté» qui demeure très présent dans la mémoire collective.

- Un rayonnement médiatique : La station de «Saint-Pierre et Miquelon - Première» dont les émissions sont relayées sur tous les continents ne manquent pas de relater cet échange à travers de nombreux reportages ;

- Un impact économique : il n'est pas négligeable pour l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon de recevoir chaque année 30 personnes des Etats Unis (transport aérien, transports sur place, hébergements, visites diverses...);

Ce projet est soutenu par les Collectivités locales (Mairie de Saint-Pierre à travers la «Caisse des Ecoles», le Conseil Territorial), les Services de l'Etat (D.A.S.S., D.T.J.S. et l'Education Nationale) et par des parrains privés.

Description du projet

Le séjour est d'une semaine. Les enseignants et les enfants sont accueillis gracieusement dans les familles (2 enfants par famille).

Journée type :

- *Matin* : accueil au Lycée Français de Chicago (travail scolaire, échanges avec les autres enfants - valorisation des visites - rédaction de textes - communication par courriel avec les familles).

- *Après midi* : visites.

Jour 0 : Saint-Pierre - Montréal
Montréal - Chicago
Prise de contact avec les familles

Jour 1 Rencontre dans un parc l'après-midi. Baignade dans le lac Michigan.
Jeux avec les autres enfants.

Jour 2 Découverte du Centre ville de Chicago en prenant le métro. Il est à noter que la plupart des enfants de Saint-Pierre et Miquelon n'ont jamais pris le train ou le métro. Les bâtiments publics ou privés ne dépassent pas 3 étages... Le choc culturel est saisissant. Promenade sur le «Magnificent Mile». Visite de la Hancock Tower (90 étages!).

Jour 3 «The Field Museum» de Chicago

Les musées «généralistes» les plus proches sont à plus de 1 500 km à vol d'oiseau de l'Archipel (Boston - Montréal - New-York). Aussi très peu d'enfants de Saint-Pierre et Miquelon ont déjà franchi le seuil d'un musée. Découvrir des objets réels, chargés d'histoire, dans des domaines abordés en classe tout au long de l'année apporte un émerveillement indiscutable (les Egyptiens, les Amérindiens, les cultures africaines, la préhistoire...)

Jour 4 «The Brookfield Zoo» de Chicago.

Là encore, le zoo le plus proche de l'Archipel se trouve à la frontière entre le Canada et les Etats Unis... à près de 1 700 km de l'Archipel. 90 % des enfants de Saint-Pierre et Miquelon n'ont jamais vu tout simplement un lion ou un éléphant.

Jour 5 Découverte des sculptures monumentales dans la ville de Chicago et du Millennium Park

En classe, les enfants ont étudié de manière «buissonnière» de grands artistes contemporains... Picasso, Calder, Dubuffet... C'est pour eux l'occasion de découvrir in situ des oeuvres de renommée mondiale qui ornent les places de Chicago. Ils peuvent même, et c'est assez extraordinaire, les toucher et jouer sur elles (glissades, cache-cache).

Jour 6 «Art Institute» (département des impressionnistes et contemporain en particulier)

Après avoir étudié au cours de l'année Van Gogh, Monet, Picasso ou encore Léger et dans les classes précédentes Miro ou encore Kandinski, c'est l'occasion d'entrer en contact avec les oeuvres originales... L'intérêt des enfants, fruit d'une longue approche artistique, est alors stupéfiant...

D / Les sciences à l'école

Dans ce monde qui évolue sans cesse, les sciences progressent très vite. Notre pays, face à la concurrence, ne peut plus seulement s'appuyer sur ses acquis, son histoire ou sa culture. Il doit être une terre d'innovation, de création, d'invention. Notre pays doit soutenir sa recherche.

C'est pour cela, qu'à son niveau, l'école Henriette BONIN essaiera de susciter aujourd'hui des curiosités qui seront peut être les vocations de demain.

L'enseignement des sciences sera privilégié dès les petites classes par la manipulation et l'expérimentation.

En 2011 ou 2012, la finalité du projet est la présentation d'une exposition avec des expériences, des ateliers, des panneaux didactiques...

Les thèmes seront en liaison avec le thème du développement durable qui fait aussi partie des axes de la politique éducative de l'école (Chapitre II - C).

E / Le «grand projet» : Une école témoin de son époque

Ce projet implique tous les enfants, toutes les compétences.

Il consiste à collecter des informations sur la vie de tous les jours dans tous les domaines afin d'avoir, par les enfants de l'école, un regard sur l'Archipel de 2011 / 2012

- L'alimentation
- Les transports ;
- L'habillement ;
- l'aspect de la ville ;
- les bâtiments ;
- La météorologie ;
- L'aspect des rivages ;
- les loisirs et les modes ;
- Les moyens de communications ;
- Etc.

Par tous les enfants de l'école, en fonction de leur niveau, toutes ces informations seront annotées, commentées, collectées, illustrées, photographiées en 2 exemplaires afin de constituer une banque d'information.

Les supports seront variés : papier, photos, film, DVD,...

L'un des exemplaires sera remis au Service des Archives de la Collectivité Territoriale. Le second, «Le trésor d'Henriette BONIN» sera enfoui dans la cour de l'école pendant une quarantaine d'années et sera de nouveau accessible aux générations suivantes en 2050.

Fait à Saint-Pierre, le 15 avril 2011

Pour toute l'équipe enseignante
qui a rédigé ce document,

Frédéric BEAUMONT, directeur de l'école.